

« BIO CENTRE »
Association de la filière biologique en région Centre
Siège social : Cité de l'Agriculture
13, avenue des Droits de l'Homme
45921 ORLEANS cedex 9
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 10 janvier 2012**

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à Orléans à 14 h 30 sur convocation adressée par courrier électronique, comme prévu par l'article 8 des statuts, en date du 21 décembre 2011.

Présents :

Administrateurs titulaires :

Eric Lelièvre (Chambre régionale d'agriculture / institutionnel)
Gilles Renart (Agralys bio SICA S.A / préparateur)
Benoît Gueroult (Allaire SA / préparateur)
Serge Mautouchet (SMC Serge Mautouchet / préparateur)
Julien Jansens (GAEC du Coudray / producteur)
Sylvain Pothier (producteur)
Philippe Riffard (SCA le Biotope/ producteur)
Vincent Touzeau (GAEC Saute Moutons / producteur)
Jean-François Vincent (EARL de la Chaume du Chat / producteur)

Autres :

Eric Béliard, directeur de Bio Centre
Alexandre Dumontier, Chambre régionale d'agriculture
Jean-Christophe Grandin, coordinateur amont de Bio Centre
Frédéric Laloy, Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Excusés :

Administrateurs titulaires :

Stéphane Merceron (Slowfood Tours-Val de Loire / consommateur)
Sandrine Gouble (Biocop l'Epi-vert / distributeur)
Adeline Costa (Mag Fruits / distributeur)
Alain Rézeau (Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire / institutionnel) >> *pouvoir à Eric Lelièvre*
Christophe Vauris (Coop de France Centre / institutionnel)
Etienne Gangneron (FRSEA Centre / institutionnel)
Denis Renard (Biocer / préparateur)
Christian Guellier (Biolait / préparateur)
Claude Gaulandeau (EARL de Pontijou / producteur) >> *pouvoir à Vincent Touzeau*

Administrateurs suppléants :

Eric Belvaux (consommateur)
Emmanuel Leroux (Confédération Paysanne / institutionnel)
Jean-Claude Prieur (Tradival / préparateur)
Christophe Riandière (Sopa Orléans SAS/ préparateur)
Emmanuel Bourgy (producteur)
Joël Durand (producteur)
Gabriel Monmarché (producteur)

Au total, 11 administrateurs titulaires (dont 2 administrateurs avec pouvoir) sur 18 étant présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts.

Serge Mautouchet remplit les fonctions de secrétaire.

Jean-François Vincent rappelle les points à l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 25 octobre 2011.
- Compte-rendu de la réunion du collège « producteurs » du 10 janvier 2012 et points proposés à l'ordre du jour.
- Point sur les subventions 2012.
- Retour sur la rencontre du Conseil régional du 9 janvier 2012.
- Point sur le projet « Porc Bio Cœur de France ».
- Admission de nouveaux adhérents.
- Divers (assemblée générale, commission « communication », Observatoire régional (ORAB), étude Dreux, marché prestation Vierzon)

Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 25 octobre 2011

Le procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 25 octobre 2011 est adopté à l'unanimité.

Compte-rendu de la réunion du collège « producteurs » du 10 janvier et points proposés à l'ordre du jour

Suite à la rencontre du Conseil régional (cf. ci-dessous), la mise en place d'un groupe de travail a été décidée afin de proposer de nouvelles modalités pour une aide à la certification pour les producteurs, le dispositif actuel arrivant à terme.

Point sur les subventions 2012

Suite aux discussions avec la DRAAF et le Conseil régional, le programme 2012 validé lors du dernier conseil d'administration du 25 octobre 2011 a été légèrement modifié.

- le coût total du programme a été revu légèrement à la baisse, soit 699.819 € au lieu de 719.089 € ;
- la diminution affecte les postes « communication » (articles dans la Tribune) et les « prestations de service » (accompagnement technique de l'espace test des Prés d'Amont, contribution des GAB aux lettres d'information « filières » qui devraient devenir des notes de conjoncture annuelles) ;
- la subvention sollicitée auprès du Conseil régional s'élève à 349.022 €, dont 290.219 € pour l'animation, 23.457 € pour la promotion, 17.135 € pour le Plan Agri Bio, 3.870 € pour le CAP'filière grandes cultures, 504 € pour le CAP'filière semence, 8160 € pour le CAP'filière bovin viande et 5.677 € pour l'action boulangerie) ;
- la subvention sollicitée auprès de la DRAAF s'élève à 136.732 €, dont 98.341 € pour les crédits d'animation, 25.460 € pour le Plan Agri Bio, 3.870 € pour le projet de filière grandes cultures, 504 € pour le projet de filière semences, 5.677 € pour l'action boulangerie et 2.880 € pour l'accompagnement de l'action sur les BAC Grenelle.

Retour sur la rencontre du Conseil régional du 9 janvier 2012

Etaient présents pour Bio Centre, Jean-François Vincent/président, Vincent Touzeau/président du Groupement Régional des Agriculteurs Biologiques (GRAB), Emmanuel Bourgy/président du GDAB 36, accompagnés d'Eric Béliard/directeur.

L'objectif de la rencontre était principalement de faire le point sur l'opération « du nouveau dans mon assiette ! », le développement de la boulangerie artisanale bio et l'aide à la certification producteurs.

L'opération « du nouveau dans mon assiette! » devra pour être menée dans les lycées obtenir l'aval du Conseil régional, afin notamment de ne pas multiplier les messages vers ces établissements.

Pour accompagner l'action vers la boulangerie bio, le principe d'une aide à la certification des boulangers a été soumis au Conseil régional. Des propositions sont attendues par le Conseil régional.

De même, des propositions sont attendues pour la mise en place d'une aide certification pour les producteurs.

Point sur le projet « Porc Bio Cœur de France »

Le programme d'actions soutenu par l'Agence Bio a permis, lors de la phase 1, la réalisation d'investissements dans les abattoirs Sicaba et Tradival. L'accompagnement des producteurs par les Organisations de Producteurs (OP), en lien avec les interprofessions bio régionales, n'ont pas permis d'atteindre les objectifs en nombre de porcs prévus. Si certains éleveurs ont abandonné la production, d'autres se sont engagés dans le projet. Cependant, au regard des conversions en cours, les objectifs en fin de programme (phase 2) devraient être largement atteints.

Bio Centre a travaillé plus particulièrement la communication sur le projet avec la création d'une identité : « Porc Bio Cœur de France ». Une plaquette de présentation du projet a été réalisée comprenant des fiches métiers, ainsi que des *kakemono*.

Lors de la phase 2, en plus de l'accompagnement technico-économique des producteurs, Bio Centre s'est investi dans la mise en place d'une filière porc bio française identifiée pour répondre à la demande du groupe Système U.

En effet, Système U qui en porc s'approvisionne aussi en import, souhaite à l'instar de son partenariat dans la filière lait, lancer une gamme de viande de porc bio français, dès septembre 2012. Pour cela, Système U souhaite avoir un seul interlocuteur, qui pourrait prendre la forme d'une association nationale regroupant les organisations de producteurs bio, ainsi que les structures d'abattage et de transformation. Cette association aurait pour objectifs :

- d'être le lieu de discussion du partenariat : prix, négociation ponctuelle des promotions, etc.;
- de veiller à l'équilibre matière au niveau de chaque partenaire, y compris du distributeur ;
- d'assurer la répartition des commandes de Système U entre les différents opérateurs ;
- de représenter les différents intervenants de la filière.

Concernant la filière « Porc Bio Cœur de France », à défaut d'une organisation d'éleveurs bio, il est proposé que Bio Centre, à travers sa commission « porc », représente les éleveurs de ces régions.

Admission de nouveaux adhérents

Les statuts approuvés par l'assemblée générale extraordinaire du 8 avril 2010 spécifient que « les admissions sont soumises à l'approbation du conseil d'administration. » (art.4).

L'opérateur suivant demande d'adhérer à Bio Centre :

Raison sociale	Ville	Collège	Activité
HALLES TOURANGELLES	NAZELLES-NEGRON	Distributeurs	commerce fruits & légumes

Le Conseil d'administration souhaite à l'avenir une présentation plus complète des opérateurs qui se présentent.

Il est demandé au conseil d'administration d'approuver cette demande d'admission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Divers

Assemblée générale

Après débat, il est proposé d'organiser une **conférence** destinée principalement aux adhérents sur l'évolution de la consommation bio. Des intervenants seront sollicités pour apporter un point de vue sur le thème : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), Biolinéaires, ...

Commission « communication »

Il est proposé de mettre en place une commission « communication ». Son rôle serait de :

- donner des pistes de réflexion pour la stratégie de communication de Bio Centre, discuter et valider les propositions faites par la chargée de mission « communication » ;
- suivre l'élaboration des différentes actions de communication mises en place..

Les membres de cette commission seraient sollicités pour deux réunions annuelles, en plus de sollicitations ponctuelles par courriel ou téléphone pour discussion/validation (outils de communication, mise en œuvre d'une action, etc.)

Monsieur Benoit Guérout se propose pour faire partie de cette commission. D'autres membres seront sollicités.

Observatoire régional (ORAB)

Depuis 2005, le Ministère de l'agriculture reconnaît officiellement une liste d'observatoires régionaux (ORAB) susceptibles de recevoir de l'Agence Bio l'ensemble des données nominatives des notifications des opérateurs qui ont donné leur accord à cette fin.

L'observatoire régional dispose d'un accès réservé à l'annuaire de l'Agence Bio, leur permettant de télécharger les coordonnées de l'ensemble des opérateurs (producteurs, préparateurs, distributeurs, importateurs) notifiés de leur région, ainsi que les éléments renseignés dans les formulaires de notification sous format Excel d'environ 70 % des opérateurs (ceux qui ont donné leur accord).

L'Observatoire régional s'engage à :

- considérer le fichier transmis par l'Agence Bio comme strictement confidentiel et s'interdire toute divulgation de celui-ci ;
- respecter la confidentialité des données transmises et s'interdire notamment toute publication de celles-ci avec mention nominative d'un opérateur ;
- utiliser les données régionales des notifications pour des analyses statistiques permettant d'avoir un outil pertinent de suivi du développement du secteur biologique ;
- transmettre à l'Agence Bio sous format électronique et/ou papier tout document ou publication issus de ce travail pour alimenter les informations régionales de l'observatoire national de l'agriculture biologique (ONAB).

La DRAAF Centre, jusqu'à présent reconnu comme ORAB en région Centre, vient de recevoir une proposition pour renouveler cette convention.

Suite à la rencontre sur demande des Chambres d'Agriculture, il est prévu de travailler à l'élaboration d'un dispositif afin de répondre aux besoins de chacun.

Etude Dreux

Dans le cadre de la protection des captages d'eau potable situés sur la commune de Vert en Drouais, Dreux agglomération souhaite mettre en place des actions concrètes visant à protéger la ressource en eau, en promouvant des systèmes de production agricole compatibles avec la reconquête de la qualité de l'eau.

L'étude qui sera menée pour la mise en place d'un projet en agriculture biologique, portée par le Groupement Régional des Agriculteurs Biologiques de Haute-Normandie associé à Bio Centre, à pour objectif d'étudier les potentialités en terme de production en Agriculture Biologique sur un périmètre ciblé de 37 ha avec analyses des contraintes liées à la mise en place de ce type d'activité.

Marché prestation Vierzon

Suite à un travail engagé il y a maintenant deux ans par le GABB 18 et l'ARDEAR 18, la ville de Vierzon a la volonté de favoriser le développement des circuits courts en produits alimentaires locaux sur son territoire. Dans ce cadre, elle souhaite faire émerger des filières d'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux. L'étude proposée devra analyser les besoins de la restauration collective ; faire un état des lieux de l'offre existante sur le territoire et autour ; proposer des pistes d'action pour créer des filières d'approvisionnement, permettre une meilleure adéquation entre offre et demande et définir un mode de relation juridique entre les producteurs locaux et la collectivité.

Un groupement de prestataires, constitué de Bio Centre, GDABB 18, ADEAR 18 et le bureau d'étude Factéa Durable comme chef de file ont répondu à cette consultation.

Prochaine réunion du Conseil d'administration

Il est décidé de reporter la date de la prochaine réunion du Conseil d'administration au 28 mars 2012 (initialement prévue le 27 mars).

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 17 h 30.

Fait à Orléans, le 10 janvier 2012

Le Secrétaire

Serge MAUTOUCHET



Le Président

Jean-François VINCENT

